

Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)





**Déchiffrer** le monde du travail pour **éclairer** le débat public

# Les inscrits à France Travail à Saint-Martin au 3<sup>e</sup> trimestre 2025

En moyenne au 3<sup>e</sup> trimestre 2025, à Saint-Martin, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 5 400 (catégories A, B, C, D, E). Au 3<sup>e</sup> trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 44 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 747 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 5 185. Parmi eux, 4 180 sont sans emploi (catégorie A) et 1 005 exercent une activité réduite (catégories B, C).

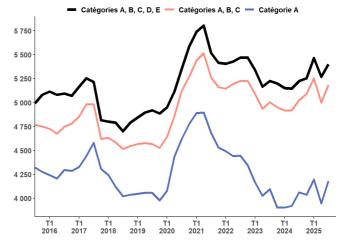
Au 3<sup>e</sup> trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 2,5 % (+130) et croît de 3,3 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 3,7 % (+185) sur le trimestre et croît de 3,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 6,0 % (+235) ce trimestre et augmente de 3,0 % sur un an.

En Guadeloupe, au 3e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,8 % (+500). Pour les catégories A, B, C il augmente de 1,3 % (+690). En catégorie A, il croît de 1,4 % (+580) ce trimestre.

#### GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Saint-Martin

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source: France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

#### Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions. En **juin 2025**, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé.

Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables. *Pour plus d'informations, se référer à la publication de la Guadeloupe*.

Une documentation méthodologique est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8).

Prochaine parution, le jeudi 29 janvier 2026 : Les inscrits à France Travail Guadeloupe au 4<sup>e</sup> trimestre 2025.

## Inscrits à France Travail par catégorie

## TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Saint-Martin, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur		
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an	
Saint-Martin						
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	4 060	3 945	4 180	6,0	3,0	
Inscrits en catégorie B et C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite)	965	1 055	1 005	-4,7	4,1	
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 025	5 000	5 185	3,7	3,2	
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	130	155	100	-35,5	-23,1	
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	75	120	115	-4,2	53,3	
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	5 225	5 270	5 400	2,5	3,3	
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)		26	44	69,2		
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)		709	747	5,4		
Guadeloupe						
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	41 040	41 380	41 960	1,4	2,2	
Inscrits en catégorie B et C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite)	13 300	13 540	13 650	0,8	2,6	
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	54 340	54 920	55 610	1,3	2,3	
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 820	2 710	2 610	-3,7	-7,4	
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 860	1 760	1 670	-5,1	-10,2	
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	59 010	59 390	59 890	0,8	1,5	
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	·	517	735	42,2		
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)		16 735	17 250	3,1		

<sup>\*</sup> Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux

Source: France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

## Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025; les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AlJ) sont affectés par deux changements (Consulter le chiffrage national):

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail. Sur le champ des séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA, et jeunes en CEJ, AIJ, Pacea).

## Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 3º trimestre 2025, à Saint-Martin, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 3,9 % pour les moins de 25 ans (+11,7 % sur un an), augmente de 3,9 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+2,2 % sur un an)

et augmente de 3,2 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (+1,7 % sur un an). Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 5,8 % pour les moins de 25 ans (+10,0 % sur un an), augmente de 5,7 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+1,7 % sur un an) et croît de 6,9 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (+2,4 % sur un an).

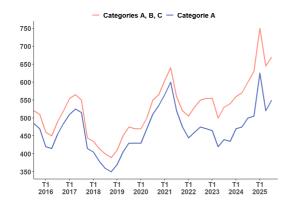
TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Saint-Martin, données CVS-CJO

		Effectif			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble de la catégorie ABC	5 025	5 000	5 185	3,7	3,2
Moins de 25 ans	600	645	670	3,9	11,7
Entre 25 et 49 ans	2 705	2 660	2 765	3,9	2,2
50 ans et plus	1 720	1 695	1 750	3,2	1,7
Ensemble de la catégorie A	4 060	3 945	4 180	6,0	3,0
Moins de 25 ans	500	520	550	5,8	10
Entre 25 et 49 ans	2 115	2 035	2 150	5,7	1,7
50 ans et plus	1 445	1 385	1 480	6,9	2,4

<sup>\*</sup> Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

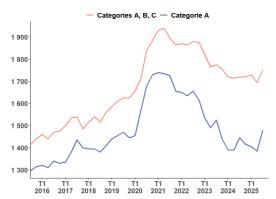
## GRAPHIQUE 2 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A Saint-Martin, données CVS-CJO



Source: France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

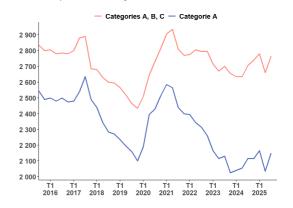
## GRAPHIQUE 4 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Saint-Martin, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

### GRAPHIQUE 3 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A Saint-Martin, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

## Ancienneté en catégories A, B, C

Au 3e trimestre 2025, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus croît de 4,4 % (+13,2 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an augmente de 3,2 % (-3,3 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus croît de 0,3 pt (+3,9 pt sur un an) et s'établit à 43,9 % au 3e trimestre 2025. En Guadeloupe, les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 53,6 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Région Saint-Martin, données CVS-CJO

		Effectif			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Saint-Martin					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	5 025	5 000	5 185	3,7	3,2
Moins de 1 an	3 010	2 820	2 910	3,2	-3,3
Moins de 3 mois	1 200	1 080	1 175	8,8	-2,1
De 3 mois à moins de 6 mois	800	720	760	5,6	-5
De 6 mois à moins de 12 mois	1 010	1 020	975	-4,4	-3,5
Un an ou plus	2 010	2 180	2 275	4,4	13,2
De 1 an à moins de 2 ans	995	1 125	1 150	2,2	15,6
De 2 ans à moins de 3 ans	400	420	460	9,5	15
3 ans ou plus	615	635	660	3,9	7,3
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	40 %	43,6 %	43,9 %	0,3 pt	3,9 pt
Région Guadeloupe					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	54 340	54 920	55 610	1,3	2,3
Un an ou plus	28 130	28 880	29 820	3,3	6,0
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	51,8 %	52,6 %	53,6 %	1 pt	1,9 pt

<sup>\*</sup> Evolution par rapport au trimestre précédent, en %; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

## Entrées et sorties de catégories A, B, C

A Saint-Martin, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 3<sup>e</sup> trimestre 2025 croît de 4,4 % par rapport au trimestre précédent (+5,4 % sur un an).

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C diminue de 9,6 % (-2,8 % sur un an).

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

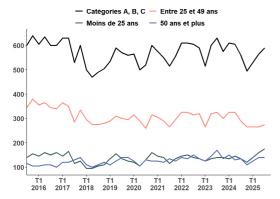
Saint-Martin, données CVS-CJO

En Guadeloupe, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C augmente de 7,9 % entre le  $2^e$  trimestre 2025 et le  $3^e$  trimestre 2025 (+14,0 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C diminue de 3,6 % (+7,7 % sur un an).

		Évolution (en %) sur			
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Saint-Martin					
Entrées en catégories A,B,C	560	565	590	4,4	5,4
Moins de 25 ans	135	160	175	9,4	29,6
Entre 25 et 49 ans	290	265	275	3,8	-5,2
Plus de 50 ans	135	140	140	0	3,7
Sorties de catégories A,B,C	530	570	515	-9,6	-2,8
Moins de 25 ans	120	165	160	-3,0	33,3
Entre 25 et 49 ans	280	265	235	-11,3	-16,1
Plus de 50 ans	135	145	120	-17,2	-11,1
Région Guadeloupe					
Entrées en catégories A,B,C	4 430	4 680	5 050	7,9	14,0
Sorties de catégories A,B,C	4 540	5 070	4 890	-3,6	7,7

<sup>\*</sup> Evolution par rapport au trimestre précédent, en %; \*\* Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

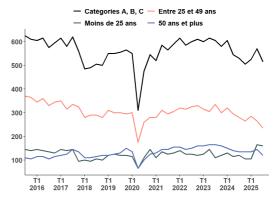
## GRAPHIQUE 5 | Entrées en catégories A, B, C par tranches d'âge Saint-Martin, données CVS-CJO



 ${\tt Source: France\ Travail-Dares,\ STMT,\ traitements\ Dares.}$ 

# GRAPHIQUE 6 | Sorties de catégories A, B, C par tranches d'âge

Saint-Martin, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

#### **ENCADRÉ** • Source et Méthode

#### Source : La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné. Depuis 2018, la publication commune Dares-France Travail est trimestrielle et présente la moyenne du nombre d'inscrits sur le trimestre passé, ainsi que les flux d'entrées et de sorties. Cette refonte de la publication vise à mettre l'accent sur les évolutions tendancielles de ces statistiques plutôt que sur leurs variations au mois le mois, qui sont très volatiles et parfois difficiles à interpréter. Une documentation méthodologique présente plus en détail la STMT.

En application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1er janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en PArcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le site de la Dares).

#### Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles. Elles correspondent à la somme des effectifs ou des flux pour les trois mois du trimestre considéré, divisée par trois.

Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage.

Lorsque l'on souhaite interpréter les variations trimestrielles des séries d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser ce qui relève de mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables. Pour cette raison, les séries brutes sont corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) à l'aide de méthodes statistiques, afin de permettre une lecture ne tenant pas compte de ces effets. Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent résulter soit de la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, soit de chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels figurent aussi des incidents et changements de procédure dont certains ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un document présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

## Catégories statistiques d'inscrits à France Travail, chômeurs au sens du RIT

Depuis 2009, la Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes:

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du <u>rapport</u> du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- une catégorie F, qui réunit les personnes les plus éloignées de l'emploi qui sont orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- une catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories ne sont présentées qu'en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. L'inscription à France Travail en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches, mais qui ne se recouvrent pas (plus de précisions sur le site internet de la Dares).

## Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une <u>datavisualisation</u> et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en <u>Open Data</u>. L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la <u>Dares</u> et de <u>France Travail</u>.